



DILA

Lettre ouverte au Directeur

A la DILA, on diffuse la loi mais on ne la respecte pas !!!!!

Le 4 décembre dernier, Messieurs Vincent Wackenheim & Julien Winock ont annoncé directement aux agents de la section « Formation en ligne » du département de l'Édition, l'arrêt de leur activité sans aucune consultation préalable des partenaires sociaux.

La stratégie présentée par la Direction de la DILA au premier semestre 2014 était orientée vers le développement de cette activité.

Dans l'article « I.5. La formation en ligne » du document stratégique la Direction voulait positionner la DILA **comme le principal opérateur pour la formation en ligne des agents publics.**

Le désarroi des agents de cette section face à la brutalité de cette annonce sans concertation, sans évaluation des impacts, qui en raison du contexte dans lequel elle survient et des méthodes autoritaires qu'elle révèle, prend valeur de symbole sur les méthodes de management du changement et de gestion des risques psycho sociaux.

Elle est vécue comme une violence faite à tout le personnel.

Vous n'avez pas jugé utile de consulter au préalable, comme les textes du Code du travail et le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 le prévoient, le comité social, le CHSCT et le CTS pour les informer précisément et par écrit de ce changement d'organisation du travail.

Faut-il y voir ici, la mise en œuvre de votre conception du dialogue social, dont vous nous avez laissé entendre qu'il était une préoccupation essentielle et que vous souhaitiez privilégier.

Pour la CGT, L'avenir professionnel de tous les salariés de la DILA a toujours été la priorité notamment par le maintien de la charge de travail.

Nous demandons :

- le maintien de l'activité de la formation en ligne au sein de la DILA,
- le respect des procédures qui encadrent le dialogue social.

Cette manière de faire ne respecte pas le dialogue social prôné par le Secrétaire Général du Gouvernement et pourrait constituer un délit d'entrave.

Nous nous réservons le droit des suites à donner à ce dossier.

Le collectif des délégués et représentants CGT de la DILA.